

RÈGLEMENTS RÉGIONAUX

VALIDATION	
CD NAQ	05 12 2023
FFE	

NAQ F01 - INTERCLUBS FÉMININS NATIONALE 2

Les règlements fédéraux R01 : Règles Générales, R02 : Annexe aux règles Générales et F01 : Championnat de France FÉMININ des clubs s'appliquent en priorité.

1. Organisation de la compétition

La Ligue de Nouvelle-Aquitaine organise les tournois des zones interdépartementales (ZID) Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine (phase 1).

Chaque ZID peut être le siège de plusieurs groupes de N2 féminines..

En début de saison, la Ligue sollicite les clubs en vue de cette organisation : nombre d'équipes présentées, lieux d'organisation, dates...

Le DTR ou le Président de la Ligue par défaut désigne un ou plusieurs Directeurs de groupes qui organisent les tournois de leurs groupes.

- Rappel : (voir règlement F01) :
- Pour 1 à 3 équipes engagées dans un groupe, seule la première se qualifie pour la phase suivante,
- Pour 4 à 6 équipes, 2 qualifiées,
- Pour 7 à 9 équipes, 3 qualifiées, etc.

La deuxième phase est organisée par la direction nationale.

2. Composition des équipes

Les ententes entre 2 ou 3 clubs sont possibles le jour même de la compétition afin de compléter un maximum d'équipes. L'arbitre est chargé de constater l'entente et de faire émarger les capitaines d'équipes des clubs concernés.

3. Déroulement du tournoi

Uniquement lors de cette phase interdépartementale (ZID), le tournoi se déroule en 3 rondes, comme la phase départementale de la Coupe JC Loubatière.

Les équipes sont ordonnées suivant la moyenne Elo calculée sur le classement des 4 joueuses figurant sur cette liste et jouant à la première ronde.

Les équipes sont appariées selon le même procédé que pour la Coupe JC Loubatière avec application des règles complémentaires relatives au système Suisse.

La cadence est de 50 min + 10 sec par coup.

4 Résultats et classement (voir Règlement fédéral F01)